

PV ASSEMBLEE GENERALE UNAF 63

Vendredi 18 Novembre 2022

L'EMPIRE du MALT

14 Rue Fernand Forest

63200 MOZAC (18h30)

Présents : Louis CLEMENT – André LAVALLARD – Dominique LOPEZ – Jean-Luc JACQUOT – Cédric GILBERT – Alexandre REVIRON – Eric CIVET – Didier PERON – Joao PEREIRA – Jorge LOPES – Mikael HOULBREQUE - Yann CHARRETON – Éliane LAVALLARD – Eric GENEST CROS - Jean-Michel MEZARD – Jean MALLET - Serge FAURE – Olivier BOUDET – Didier JULIEN Laurent JOEL – Gérald LUCE – Guillaume MARFOUX

Excusés : Philippe AMADUBLE (président du District) retenu par l'assemblée générale du District ce même jour.
Jean-Luc COMACLE (président de la SR AURA) retenu pour une réunion.
Michel THOME (président de la CDA 63) retenu à l'assemblée générale du District.

Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président Louis

CLEMENT :

Bonjour à tous et bienvenue à notre AG Ordinaire ici à l'EMPIRE du MALT à MOZAC.

Je remercie toutes les personnalités qui ont bien voulu assister à notre assemblée générale ordinaire.

Avant de débiter cette assemblée je souhaiterais que l'on fasse une minute de silence en hommage à toutes les personnes qui nous ont quitté cette année et notamment une pensée particulière pour notre ami

Bernard TIXIER parti trop vite qui était membre du bureau et représentant des Arbitres au District du Puy-de-Dôme.

Adoption PV de l'AG Générale Elective du Samedi 04 Juillet 2020 au District du Puy-de-Dôme.

. PV adopté à l'unanimité.

Intervention de Cédric GILBERT représentant le Président du District :

Le Président du District remercie le Président de l'UNAF 63 de son invitation mais retenu par ailleurs nous souhaite d'effectuer de bon travaux.

Intervention de Laurent JOEL représentant le Président de la CDA :

Le Président de la CDA remercie le Président de l'UNAF 63 de son invitation mais retenu à l'assemblée générale du District nous fait part de la très bonne entente entre la section départementale des Arbitres du Puy-de-Dôme et la CDA.

Intervention de Yann CHARRETON représentant le Président de la SR AURA :

Bonjour à tous,
Aujourd'hui je représente Jean-Luc COMACLE notre président de la SR UNAF AURA et c'est réel plaisir d'être ici parmi vous dans le Puy-de-Dôme.
Je vais vous lire le courrier que notre président de notre SR UNAF AURA m'a transmis et qui vous souhaite de bon travaux.

Rapport moral du Secrétaire Général André LAVALLARD :

Bonsoir à tous et toutes,

Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette assemblée générale ordinaire.

Je remercie tous les membres présents ce soir qui témoigne de votre intérêt pour notre association dans ce magnifique lieu qui est " L'EMPIRE DU MALT".

Comme les années précédentes, je vais faire un rapide tour d'horizon des activités de notre amicale depuis la dernière AG ELECTIVE UNAF 63 du 04 Juillet 2020 qui à réelu à l'unanimité notre président actuel Louis CLEMENT pour un mandat de 4 ans.

Le bureau c'est réunis 5 fois en 2020, le 05 Février, 10 Juin, 02 Septembre, 30 Septembre et 27 Octobre saison tronquée par la pandémie du COVID 19 après une période de confinement de mi Mars à mi Mai.

Pour l'année 2021, le bureau c'est réunis 6 fois, 03 Mars, 12 Juin, 25 Août, 29 Septembre, 10 Novembre et 22 Décembre année blanche pour les championnats impactée de nouveau par la pandémie du COVID 19.

Vous pourrez trouver l'ensemble de c'est PV sur notre site UNAF PUY DE DOME et sur le site du District , rubrique Arbitrage.

Côté festivités, nous avons dû annuler toutes nos manifestations prévues que ce soit au niveau départemental où national (Loto, repas dansant et Challenge PETIT).

Pour le 49ème Challenge PETIT organisé par nos amis ARDENNAIS à BAZEILLES en région Grand Est au mois de Juin 2022 et ceci pour la première fois de notre histoire nous avons dû annulé notre présence faute d'avoir une équipe de foot.

BILAN ADHESIONS

A la fin de la saison 2020, nous étions 217 membres de notre association.

Pour la saison 2020 / 2021, nous avons baissé à titre exceptionnelle la cotisation de 5 Euros, toujours suite à la pandémie et que le Comité Directeur National a décider de proroger l'adhésion des adhérents de la saison 2020 / 2021 ,mesure prise aussi à titre exceptionnelle.

Ce n'est pas un record historique, mais cela a été notre plus importante affluence en terme adhésions de ces dernières années.

Et même si nous avons toujours des problèmes récurrents chaque saison , par un manque d'arbitres, dans un contexte national difficile, notre association s'en sort plutôt bien.

Je remercie le Président de la CDA Michel THOME qui comme chaque année

nous invites au stage de rentrée des Arbitres de District ainsi qu'aux différents stages organisée par la CDA où notre association offre le pot de l'amitié.

Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter tous les membres du bureau, les adhérents, les personnalités qui assistent à notre Assemblée Générale 2022.

Nous ne sommes jamais assez nombreux, mais amis sportifs, ayez toujours à l'esprit que votre association a été créée pour votre plaisir et que c'est pas un produit que vous acheté.

J'en ai finis avec mon rapport moral et je vous remercie de m'avoir écouté, je vous souhaite une bonne fin assemblée générale.

Rapport moral du Secrétaire adopté à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

Rapport Financier du trésorier général Jean-Luc JACQUOT :

Bonjour à tous et toutes,

Je vous souhaite à mon tour la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire.

Jean- Luc nous fait un compte rendu de la saison écoulée avec le détail des recettes et dépenses.

L'assemblée à nommer deux vérificateurs aux comptes Mr Serge FAURE et Mme Éliane LAVALLARD.

Le trésorier remet à dispositions toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2021/2022 à ceux-ci.

Mesdames Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence du Trésorier de l'association.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2021/2022.

Nous avons pu valider un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association. Qu'il nous soit permis de féliciter Monsieur le Trésorier pour la qualité du travail accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Association. Les réviseurs aux comptes Mr Serge FAURE et Éliane LAVALLARD .

Rapport Financier du Trésorier Général adopté à l'unanimité de l'Assemblée Générale.

Rapport du représentant des arbitres Cédric GILBERT au CD du District du Puy-de-Dôme.

Bonjour à tous,

Comme vous le savez j'ai été élu représentant des arbitres il y a maintenant 2 ans. Cette fonction me permet de siéger au comité directeur du District mais aussi dans d'autres commissions comme la CDA et cela m'a ouvert les yeux sur la complexité pour diriger un District. Ma fonction m'autorise aussi à accompagner les arbitres lors d'une convocation devant une commission de discipline ou d'appel. Je me rends compte que l'arbitrage devient compliqué et nous sommes, nous les arbitres soumis à un tel degré d'intolérance que la moindre erreur nous est reprochée avec virulence. L'agressivité des joueurs est de plus en plus importante envers nous malgré que nous ayons la même

passion, le football.

Lors d'un passage devant une commission l'arbitre est obligé de s'expliquer et il a en face de lui plusieurs joueurs et c'est rassurant de se sentir entouré par le représentant de L'UNAF.

Je suis à la disposition de tous les arbitres quelques soit leur secteur, j'accompagnerai tout le monde à partir du moment où ils en feront la demande.

Merci de m'avoir écouté et merci de votre attention.

Intervention de Dominique LOPEZ, délégué juridique :

Bonjour à tous,

Avant d'intervenir, permettez-moi d'excuser maître Manuel BARBOSA , notre avocat de notre association retenue ailleurs et qui vous transmet toute sa sollicitude.

Dominique rappelle aux amicalistes la loi LAMOUR qui prévoit « Art.L. 223 -2 du code pénal. Les arbitres et assistants sont considérés comme chargés d'une mission de service public au sens des articles 221-4, 222-3, 222-8, 222-10, 222-12, 222-13 et 433-3 du code pénal et les atteintes dont ils peuvent être les victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission sont réprimées par les peines aggravées.

En tout état de cause, il est important , je le rappelle pour toute agression physique ou des propos racistes, d'arrêter la rencontre, de se protéger en allant à son vestiaire si on le peut , d'appeler la police ou la gendarmerie avec son portable. Le soir, appelez le représentant des

arbitres, nous vous conseillerons avec plaisir.

Vive les Unafistes, vive l'UNAF.

Clôture de l'AG par le président de l'UNAF 63 Louis CLEMENT :

Louis CLEMENT clôture cette AG, remercie les personnalités présentes ainsi que les adhérents de leurs présences et notamment celles qui nous accueillent ici à l'EMPIRE du MALT .

Le président remet les récompenses au titre de la saison 2021/2022 aux récipiendaires présents, de même les cadeaux aux personnalités présentes où de leur représentant.

Il invite l'ensemble des adhérents , les personnalités, les membres du bureau au traditionnel pot de l'amitié.

Le secrétaire : André LAVALLARD+

